

BANQUE des TERRITOIRES

Caisse des Dépôts GROUPE

SCET
GROUPE SCET | HTC

édition 2026-2027

2e édition

Baromètre de la rénovation des bâtiments scolaires, éducatifs et sportifs

Après les élections municipales et les canicules, la rénovation au cœur des priorités territoriales

Édurénov
le programme

Amplifier ensemble la rénovation pour l'éducation et le sport

Edurénov
Baromètre de la rénovation des bâtiments scolaires, éducatifs et sportifs
Novembre 2026.

Direction de la publication
Edurénov, programme de la Banque des Territoires et le Groupe SCET HTC

Photographie de couverture
© Ecole de St-Jean-de-Vedas - Daniel MIELNICZEK / REA - Caisse des Dépôts - 2024
Tous droits réservés.

ÉDITO

Les canicules du printemps et de l'été 2026, la mobilisation massive des lycéens, l'augmentation des prix de l'énergie ont, ces dernières semaines, accentué l'impératif de rénovation des bâtiments scolaires et publics.

Cette priorité est très largement partagée par les élus et les collectivités partout en France, ce que confirme cette deuxième édition du Baromètre Edurénov, Banque des Territoires – SCET.

Peu de politiques publiques font aujourd'hui autant l'unanimité dans le pays que la rénovation et la transformation de nos bâtiments publics. C'est une clé de voûte, au croisement d'enjeux d'usages, d'économies d'énergie, d'adaptation au changement climatique, d'attractivité territoriale, de réussite éducative et de cohésion sociale.

Depuis plus de trois ans, le programme Edurénov de la Banque des Territoires accompagne les collectivités dans leurs projets de rénovation, de l'inspiration initiale au financement des travaux, en passant par la réalisation des études techniques et financières préalables. Plus de 10 000 établissements sont désormais accompagnés, un objectif atteint avec un an d'avance. Le programme s'étend aux bâtiments sportifs, se renforce sur le confort d'été et mène une réflexion sur les stratégies à adopter face aux mutations démographiques.

Alors que de nouveaux mandats municipaux s'engagent, les élus et les collectivités nous alertent : la priorité est certes renforcée, mais les moyens sont sous tension. Dans un contexte de pression sur les finances publiques, le prêt est un levier essentiel de financement de ces projets de long terme, en complément de la mobilisation de fonds propres et de subventions. Ainsi, 1,5 milliard d'euros de financements ont déjà été accordés par la Banque des Territoires dans le cadre du programme Edurénov.

Avec l'ensemble de nos partenaires, nous continuerons à monter en puissance pour accompagner cette grande cause qui nous rassemble : la rénovation des équipements scolaires, éducatifs et sportifs.

Rénover les bâtiments publics n'est plus seulement une question de performance énergétique. Face à l'intensification des canicules, aux évolutions démographiques et aux transformations des modes de vie, c'est désormais une réflexion plus large qui s'impose : celle des bâtiments dont nos territoires auront besoin demain.

Cette deuxième édition du baromètre Edurénov x SCET témoigne d'une mobilisation forte des collectivités, mais aussi des défis qu'elles rencontrent pour concrétiser leurs ambitions. Les contraintes financières et le manque d'ingénierie freinent encore de nombreux projets, alors même que les besoins de rénovation et d'adaptation s'accélèrent.

Pourtant, derrière ces contraintes se dessinent de nouvelles perspectives. Rénover une école, un gymnase ou une bibliothèque, c'est aussi l'occasion de repenser ses usages, de mutualiser les espaces, de l'ouvrir davantage sur son quartier et ses habitants. C'est imaginer des bâtiments plus sobres et plus résilients, mais aussi plus polyvalents, plus accueillants et capables d'évoluer avec les besoins des territoires.

Au sein du Groupe SCET HTC, nous sommes convaincus que ces transformations appellent une approche globale, à la croisée des enjeux énergétiques, patrimoniaux, économiques et sociétaux. Elles supposent de dépasser les réponses strictement techniques, pour articuler vision de long terme, connaissance des usages et capacité à faire émerger des projets concrets.

C'est tout le sens de notre engagement aux côtés de la Banque des Territoires et des partenaires d'Edurénov : accompagner les collectivités dans leurs choix, les aider à passer de l'ambition à l'action et contribuer, avec elles, à inventer les équipements publics de demain.



Kosta Kastrinidis
Directeur adjoint
Banque des Territoires

BANQUE des TERRITOIRES



Christophe Lasnier
Directeur général délégué
Groupe SCET HTC

SCET
GROUPE SCET | HTC

La 1re édition du baromètre en 2025 a mis en évidence les défis et dynamiques d'évolution du patrimoine scolaire en France

Un patrimoine conséquent

64 000

établissements scolaires et périscolaires

La France compte **64 000 établissements scolaires et périscolaires,** soit près d'1/3 du patrimoine immobilier public.

Un parc vieillissant, à rénover énergétiquement et à adapter au changement climatique

80%

des écoles ont plus de 50 ans

et 60 % des surfaces sont classées D à G. Rénover permet de répondre à la fois aux impératifs de transition écologique, d'adaptation au changement climatique et aux enjeux budgétaires des collectivités.

La dynamique est enclenchée : les collectivités ont déjà largement pris le sujet en main

9 collectivités/10

annonçaient en 2025 que la rénovation était une priorité et **8 collectivités sur 10 étaient déjà passées à l'action**.

Pour changer d'échelle, quatre verrous restent à lever

Le financement reste le premier frein

73%

des collectivités citent le financement comme leur principal défi.

2 collectivités sur 3 manquent de compétences

50%

des collectivités citent la capacité à faire les bons choix comme l'une de leurs principales difficultés.

L'état du parc n'est que partiellement connu

54%

des collectivités n'ont qu'une connaissance partielle de leur patrimoine. 1 sur 5 le découvre même plus dégradé que prévu.

L'évaluation de l'impact réel reste à affiner

17%

des collectivités ne savent pas si rénover leur a permis d'atteindre leurs objectifs en matière d'efficacité énergétique, d'impact environnemental et d'usage.

Source : Baromètre Edurénov 2025-2026

Canicules, nouveaux mandats, attentes sociétales : *une 2e édition* au coeur de l'actualité de nos territoires

Un an après la première édition, le baromètre Edurénov revient pour mesurer les évolutions du terrain et éclairer trois enjeux devenus centraux :

Les municipales 2026 changent-elles la donne ?

Les élections municipales sont un moment politique clé et l'occasion de mesurer un engagement renforcé, ou non, des nouveaux élus locaux en faveur de la rénovation du parc scolaire.

40%

des Français ont changé de maire[1]

Et … au-delà des écoles ?

Au-delà du bâti éducatif, un ensemble de bâtiments publics complémentaires fait face aux mêmes enjeux de rénovation et d'adaptation. En premier lieu, le **bâti sportif** : la France compte plus de 51 000 équipements sportifs couverts, un nombre comparable aux 64 000 établissements scolaires et périscolaires. **C'est dans ce contexte que le programme Edurénov étend son champ d'action en 2026 pour intégrer les bâtiments sportifs.** De nombreux **équipements culturels** sont également à la charge des collectivités, en particulier du bloc communal : 40% des communes disposent, par exemple, d'un lieu de lecture[3].

51 000

équipements sportifs intérieurs et découvrables en France[2]

Sommes-nous prêts pour les prochaines canicules ?

La multiplication des épisodes de fortes chaleurs change la donne. Adapter les bâtiments scolaires aux canicules n'est plus un sujet prospectif : c'est un enjeu immédiat de continuité du service public éducatif. Dès mars 2026, Edurénov a renforcé son offre de prestations d'ingénierie sur l'adaptation au changement climatique et publié un manuel dédié. En juillet 2026, un Plan Urgence Canicule a été déployé en coordination avec l'État, ACTEE, La Banque Postale et EDF pour préparer les écoles aux prochaines vagues de chaleur. Dans ce cadre, plus de 5000 diagnostics flash confort d'été sont en cours de réalisation.

4 000

écoles fermées lors des canicules de juin 2026[4]

Sources :
1. Analyses SCET à partir des résultats des élections municipales et de la population de référence des communes en vigueur au 1er janvier 2026
2. Data ES 2026
3. Atlas des bibliothèques territoriales françaises, 2024
4. Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat

Synthèse de l'étude p.07

Partie 1

La rénovation après les municipales :
une priorité renforcée, des moyens sous tension p.12

Partie 2

Face aux canicules :
agir vite, penser long terme p.20

Partie 3

Sport et culture :
la rénovation gagne du terrain p.29

Partie 4

Rénover aujourd'hui,
inventer les équipements de demain p.36

Méthodologie p.43

Remerciements p.46



ECOLE KERGOMARD DE BESANÇON
JAIR LANES - CAISSE DES DÉPÔTS - 2025

Synthèse de l'édition 2026-2027

01

Municipales : la rénovation à l'épreuve des budgets

96%

des collectivités font de la rénovation de leur parc une priorité

Des élus qui ont l'ambition de rénover

Pour les collectivités interrogées, **la rénovation scolaire reste un sujet massivement priorisé**, et ce chez les élus déjà en poste en 2025 comme chez les nouveaux, qui représentent 18% de l'échantillon de répondants de cette 2e édition. **91% des répondants font de la rénovation des équipements scolaires une priorité, une part qui monte même à 96% en incluant les équipements sportifs et culturels.**

8/10

collectivités renoncent à un projet faute de financement

Mais l'ambition est freinée par le manque de moyens

La réalisation des projets reste fortement contrainte par les moyens disponibles : **59 % des collectivités déclarent faire de la rénovation une priorité tout en disposant de moyens limités**, en augmentation de 11 points par rapport à 2025. **Le financement reste le premier besoin** pour rénover sereinement (cité par 72 % des collectivités), mais les difficultés concernent aussi les **compétences** : 49 % déclarent avoir manqué d'une compétence technique en 2026, contre 33 % en 2025. Cette difficulté particulièrement marquée dans les petites collectivités.

58%

des collectivités financent principalement leur rénovation grâce aux subventions et dotations

Des financements par ailleurs inégalement mobilisés

En 2026, **les subventions et dotations constituent le premier mode de financement** déclaré des projets de rénovation (58 %), tandis que le recours à l'autofinancement recule de 13 points par rapport à 2025. **L'emprunt reste minoritaire (17 %), alors que 51 % des collectivités se déclarent prêtes à y recourir**.

02

Face aux canicules : agir à court terme et ... planifier à long terme

Une canicule exceptionnelle qui a fortement impacté les écoles partout en France

Cet épisode souligne la nécessité d'adapter durablement les établissements scolaires aux fortes chaleurs. **L'été 2026 est le plus chaud jamais enregistré, avec des canicules particulièrement précoces et intense**s qui ont impacté la fin de l'année scolaire. Ces épisodes, qui sont appelés à se multpilier, soulignent la nécessité d'adapter durablement les établissements scolaires aux fortes chaleurs.

4 000

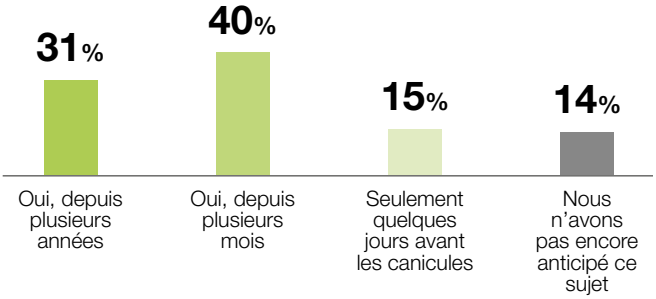
écoles fermées lors des canicules de juin 2026

Source : Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat

L'adaptation aux fortes chaleurs est massivement devenue une priorité

86 % des collectivités déclarent faire de la gestion des fortes chaleurs une priorité, mais les niveaux de maturité diffèrent : 31 % s'y consacrent depuis plusieurs années, 40 % depuis plusieurs mois et 15 % seulement quelques jours avant les canicules. Contrairement aux collectivités des régions les plus exposées qui se sont massivement emparées du sujet depuis plusieurs années, les collectivités des régions moins exposées sont nombreuses à ne le prioriser que depuis 2026.

La gestion des fortes chaleurs est-elle une priorité d'action ?
(question à choix unique)



S'adapter aux fortes chaleurs... sans renoncer aux rénovations globales

Si le confort d'été s'impose désormais dans les projets de rénovation, la dynamique en faveur des rénovations globales se maintient et intègre ces nouveaux enjeux : **45% des collectivités combinent rénovation globale et travaux ciblés selon les bâtiments**. L'isolation thermique, l'installation de protections solaires et la mise en place de systèmes de ventilation figurent ainsi parmi les principaux travaux envisagés par les collectivités.

77%

des collectivités réalisent de l'isolation thermique dans leur rénovation

Sport et culture : la rénovation gagne du terrain

54%

des infrastructures sportives ont plus de 30 ans

Un patrimoine sportif et culturel d'une ampleur comparable au parc scolaire

Avec plus de 51 000 équipements sportifs couverts et et 50 000 à 60 000 bâtiments culturels publics, le patrimoine des collectivités dépasse le seul parc scolaire et périscolaire, avec des enjeux similaires en matière de **vieillissement du parc, de consommation énergétique et de développement territorial.**

Même si e parc sportif et culturel est moins connu et sa rénovation moins priorisée que celle du parc scolaire...

33%

des collectivités font de la rénovation de leurs équipements sportifs une priorité

24%

des collectivités font de la rénovation de leurs équipements culturels une priorité

91%

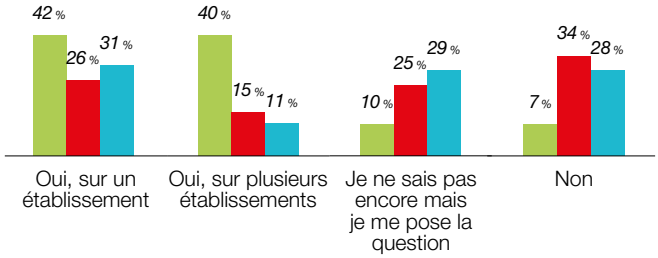
des collectivités font de la rénovation de leurs équipements scolaires une priorité

... une dynamique de rénovation se dessine pour les prochaines années

Dans les trois prochaines années, **4 collectivités sur 10 prévoient de rénover un établissement sportif ou culturel,** et près d'un quart l'envisage mais se pose encore des questions.

Scolaire Sportif Culturel

Dans les 3 prochaines années, des projets de rénovation sont-ils prévus ou en réflexion ?
(question à choix unique)



Rénover, innover et anticiper aujourd'hui pour la résilience des territoires

Les collectivités sont nombreuses à anticiper les besoins de demain dans leurs projets

La baisse de la natalité conduit les collectivités à anticiper l'évolution des effectifs scolaires qui varie grandement selon les territoires, mais qui représente une **baisse de 1,7 million d'élèves d'ici 2035** à l'échelle nationale.

2/3

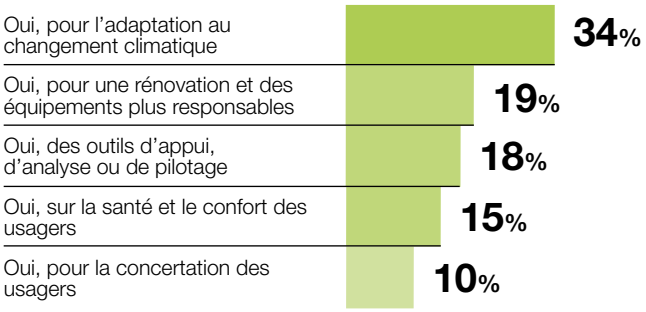
des collectivités intègrent l'évolution des effectifs scolaires dans leurs projets

Source : Ministère de l'Éducation nationale

Elles innovent …

La moitié des collectivités ont recours à une ou plusieurs innovations sur leur projet de rénovation. De nouveaux procédés et produits, high-tech ou low-tech, trouvent leur place dans les chantiers de rénovation des écoles. **43% des répondants considèrent l'innovation comme un levier essentiel pour la rénovation.**

Avez-vous mis en oeuvre une ou des solutions innovantes ?
(question à choix multiples)



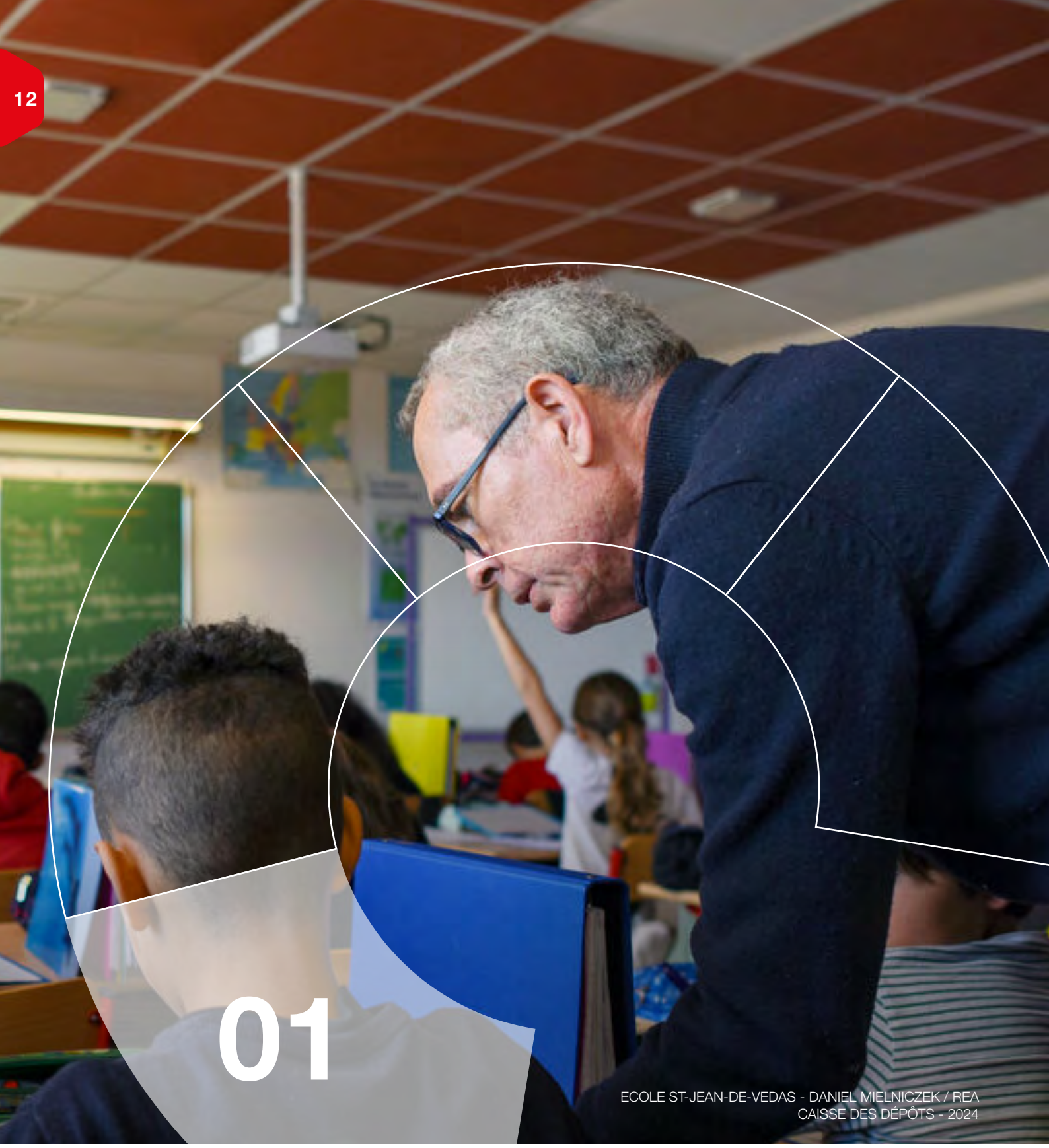
… et repensent l'usage des bâtiments de demain

Dans un contexte de baisse démographique et de sous-utilisation des espaces hors temps scolaire, la rénovation est également l'occasion de repenser les usages des bâtiments, de **favoriser la mutualisation des usages et d'ouvrir les équipements vis-à-vis de leur territoire.** Certaines collectivités expérimentent déjà des espaces multi-usages, ouverts aux associations et aux habitants.

50%

taux d'occupation des écoles

Source : Cerema



01

ECOLE ST-JEAN-DE-VEDAS - DANIEL MIELNICZEK / REA
CAISSE DES DÉPÔTS - 2024

PARTIE 1

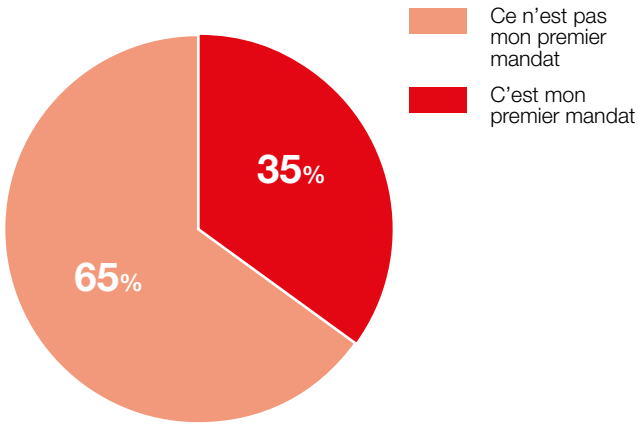
La rénovation après les municipales : une priorité confirmée, des moyens sous tension

Nouveaux élus, priorité confirmée

Anciens et nouveaux élus font entendre leur voix dans cette 2e édition

Les élections municipales de mars 2026 ont entraîné un renouvellement important des équipes municipales : 1/3 des communes de plus de 20 000 habitants ont élu un nouveau maire, dont près de la moitié avec un changement de couleur politique. Une nouvelle donne qui se reflète parmi les répondants répondants de cette 2e édition du baromètre : **35 % des répondants qui sont élus d'une commune ou d'un EPCI exercent leur premier mandat**. L'intérêt des élus du bloc communal est d'autant plus marqué cette année que **182 élus de communes et EPCI ont répondu à l'enquête, soit deux fois plus que pour l'édition 2025**.

Part des nouveaux élus au sein des répondants du bloc communal



Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

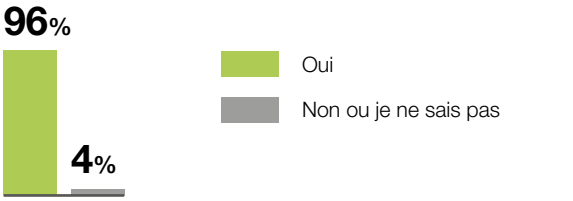
96% des collectivités font de la rénovation de leur parc scolaire, sportif et culturel une priorité

À l'issue des élections municipales, 96% des collectivités font de la rénovation de leur parc une priorité, avec une attention particulière portée au parc scolaire : **91 % des collectivités interrogées considèrent la rénovation du bâti scolaire et éducatif comme une priorité**.

Un niveau globalement stable par rapport à 2025, mais avec un signal intéressant : à l'approche des élections, le doute était présent ; après le scrutin, il recule nettement. Entre les intentions exprimées avant le scrutin et les priorités désormais affichées pour le mandat, la part de collectivités plaçant la rénovation scolaire au premier plan progresse ainsi de 80 % à 91 %.

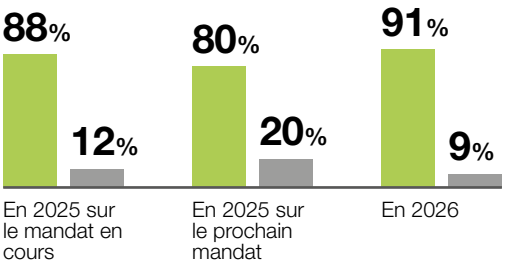
La rénovation des établissements scolaires, sportifs et/ou culturels fait-elle partie de vos priorités ?

(question à choix unique)



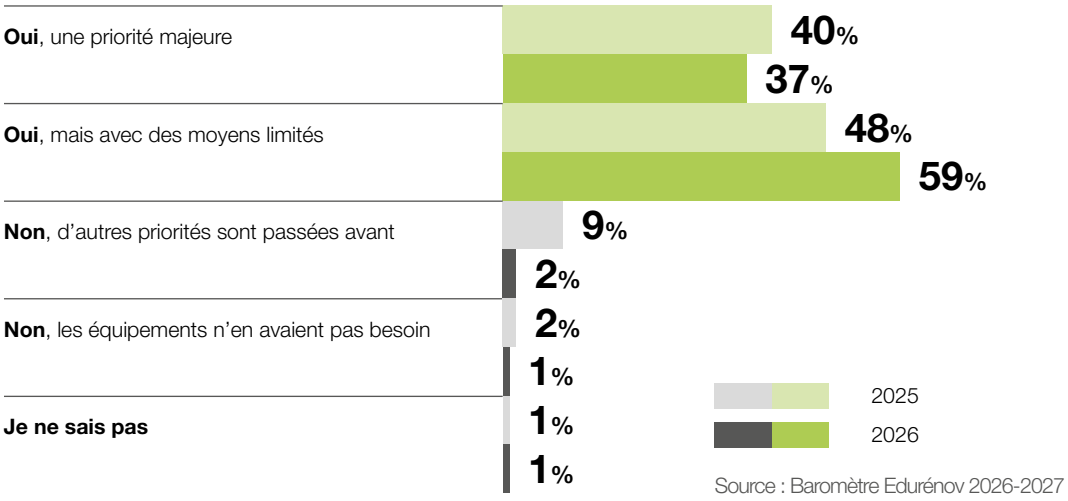
Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

Zoom sur le périmètre scolaire



Une priorité freinée moins par l'ambition que par les moyens

La rénovation des établissements scolaires, sportifs et/ou culturels fait-elle partie des priorités de la mandature en cours ? (question à choix unique)



Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

La réalisation des projets davantage conditionnée par les moyens disponibles

Cette priorité se heurte néanmoins à une contrainte majeure : les moyens disponibles. **La part des collectivités qui considèrent la rénovation comme une priorité tout en déclarant disposer de moyens limités s'élève à 59% en 2026, soit 11 points de plus par qu'en 2025**. Le constat est particulièrement frappant chez les nouveaux élus : 64% d'entre eux placent la rénovation parmi leurs priorités, tout en déclarant disposer de moyens limités.

Cette situation traduit une tension croissante, valable pour l'ensemble du parc, entre les ambitions affichées en matière de rénovation et les capacités financières mobilisables.

Des conséquences concrètes : 8 collectivités sur 10 renoncent à un projet faute de financement

Le manque de moyens a un impact fort sur les projets de rénovation des collectivités : **8 collectivités sur 10 ont déjà dû renoncer ou reporter un projet faute de financement.** Cette proportion reste stable, quel que soit le type ou la taille de la collectivité.

Le financement reste le premier besoin cité par 72 % des collectivités, un chiffre stable par rapport à 2025. Deux difficultés ressortent particulièrement : l'identification de financements accessibles et de leurs critères d'éligibilité (59%) et la hausse des coûts en cours de projet (51%).

Avez-vous déjà renoncé ou reporté un projet de rénovation faute de financement ? (question à choix unique)



Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

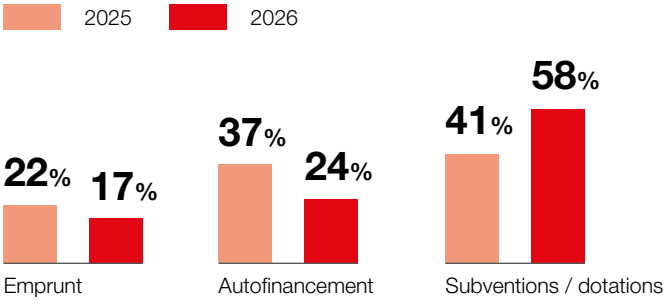
Face au mur de l'investissement, des leviers inégalement mobilisés

Moins de fonds propres, davantage de subventions

Dans le détail, **le recours à l'autofinancement recule de 13 points** entre 2025 et 2026, **au profit des subventions et des dotations (+17 points)**.

Dans un **contexte budgétaire contraint pour les collectivités**, il devient de plus en plus difficile de mobiliser suffisamment de fonds propres pour financer leurs projets de rénovation. Mobiliser un maximum d'aides devient donc indispensable pour boucler les plans de financement, alors même que certaines enveloppes se réduisent.

Comment financez-vous principalement votre / vos projet(s) de rénovation ?
(question à choix unique)



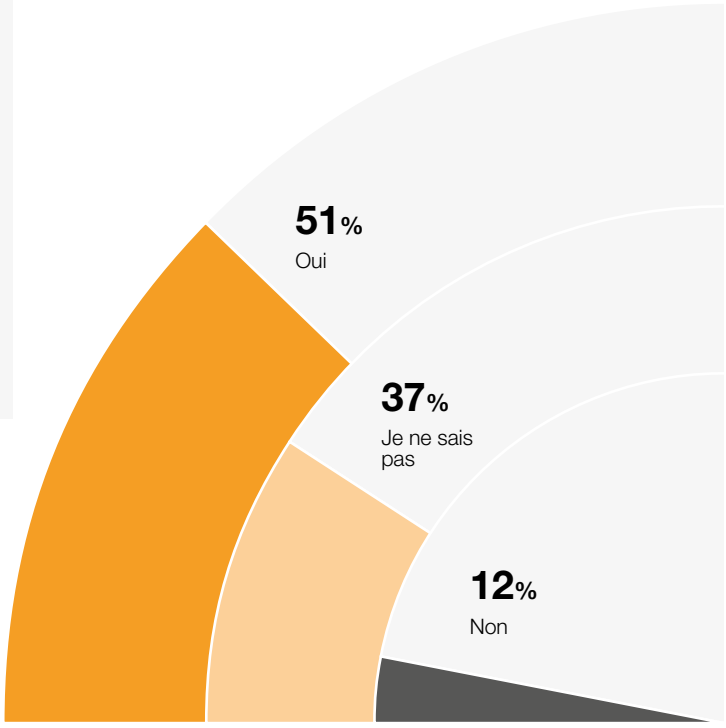
Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

Un recours à l'emprunt encore sous-exploité

Seulement 17% des collectivités financent principalement leurs projets par l'emprunt, une proportion qui reste plutôt stable par rapport à 2025 (22%). Pourtant, **l'emprunt pourrait gagner du terrain** : 51 % des collectivités se disent prêtes à y recourir, et 37 % restent indécises.

En effet, dans un contexte budgétaire contraint, **l'emprunt peut être un levier financier pertinent pour accroître les capacités d'investissement et accélérer les projets de rénovation au service des habitants**. Un emprunt maîtrisé permet de **planifier ses investissements, de conserver sa capacité d'autofinancement et de préserver sa trésorerie.**

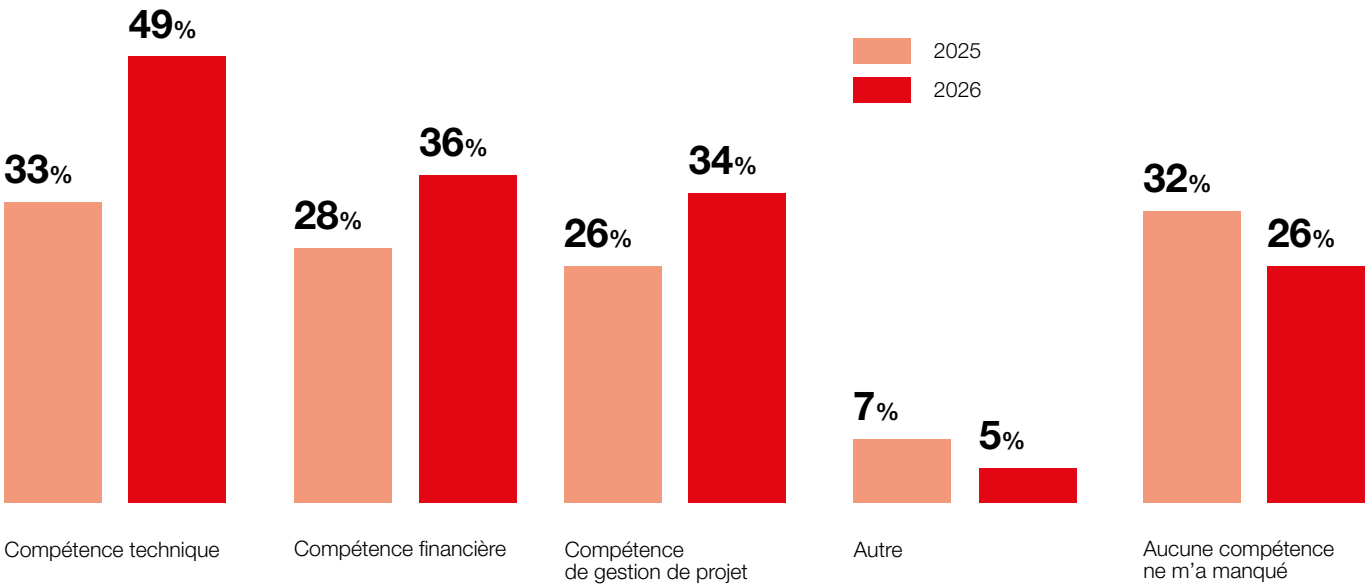
Seriez-vous prêt à avoir recours à l'emprunt pour financer vos projets ?
(question à choix unique)



Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

Au-delà du financement, l'enjeu des compétences disponibles

Au sein de votre collectivité, quelles compétences vous ont le plus manqué dans votre projet de rénovation ?
(question à choix multiples)



Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

Trois quarts des collectivités déclarent avoir manqué d'une compétence dans leurs projets de rénovation

Aux moyens financiers s'ajoute une autre contrainte : **près d'une collectivité sur deux déclare avoir manqué d'une compétence technique pour mener à bien ses projets de rénovation.**

Cette difficulté est particulièrement forte dans les communes qui sont 51% à déclarer avoir manqué d'une compétence technique, contre 44% des EPCI et 22% des départements répondants. Cette part progresse par ailleurs de 15 points chez les communes par rapport à 2025

Ce constat renforce la pertinence du déploiement d'offres d'ingénierie adaptées aux collectivités pour permettre à davantage de projets de se réaliser.

Un défaut de compétence plus important dans les petites communes

Il existe des écarts significatifs entre petites et grandes communes : **90% des communes de moins de 5 000 habitants déclarent avoir manqué d'au moins une compétence,** contre 59 % pour les villes de plus de 5 000 habitants.

Plus précisément, les communes de moins de 5 000 habitants sont 63% à avoir manqué d'une compétence technique et 41% à avoir manqué d'une compétence en gestion de projet.



ECOLE ST-JEAN-DE-VEDAS - DANIEL MIELNICZEK / REA - CAISSE DES DÉPÔTS - 2024

Interview

« On constate un intérêt croissant des collectivités pour la rénovation énergétique des bâtiments publics »



Marion FETET
Chercheuse

Collectivités, Finances locales et climat (I4CE)

Quelles grandes tendances observez-vous concernant les investissements des collectivités dans la rénovation énergétique et l'adaptation des bâtiments publics, notamment du parc scolaire ?

On constate un intérêt croissant des collectivités pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Cette dynamique s'explique par des enjeux budgétaires, renforcés depuis la crise énergétique, mais aussi par des objectifs de souveraineté énergétique, d'adaptation au changement climatique et de respect des obligations réglementaires, notamment celles du décret tertiaire.

La première tendance que nous observons est que les collectivités investissent plus pour le climat. Leurs investissements pour la décarbonation dans les secteurs des transports, des bâtiments et de l'énergie s'établissent en 2025 à 8,7 milliards d'euros, contre 5,2 milliards d'euros en 2015, attestant une dynamique réelle pour la transition au niveau local. En particulier, les investissements dans la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux ont nettement progressé au cours de la décennie, passant de 749 millions d'euros en 2015 à 1,5 milliard d'euros en 2025.

En parallèle, les dépenses énergétiques fossiles des collectivités ont baissé en volume entre 2014 et 2024 : -6% pour le chauffage ou le carburant. Cela est dû aux efforts des collectivités en matière de rénovation énergétique du bâti, d'électrification des usages, de développement de la chaleur renouvelable et d'efficacité de l'éclairage public. Une transition énergétique réussie permettrait de réduire cette facture encore importante (2,6 milliards d'euros en 2024), qui risque de s'alourdir cet hiver dans un contexte énergétique inflationniste, et de réallouer ces ressources vers d'autres postes de dépenses.
Cette dynamique positive pour le climat tend néanmoins à ralentir depuis 2022. Ce ralentissement pourrait s'expliquer en partie par la diminution progressive de certains dispositifs de soutien, comme le plan de relance, et de la hausse des coûts des travaux.

Au-delà du volume des investissements, on observe également que les collectivités investissent « mieux » d'un point de vue climatique. Il y a une amélioration de la qualité des projets de rénovation, notamment grâce à une meilleure prise en compte des enjeux d'adaptation au changement climatique. Les financeurs, comme la Banque des Territoires ou le Fonds Vert, conditionnent d'ailleurs de plus en plus leurs aides à la prise en compte du « confort d'été » dans les projets de rénovation financés.

Dans certains territoires, l'urgence climatique conduit cependant à des décisions précipitées. Un des risques serait, par exemple, de rafraîchir des bâtiments avec de la climatisation alors qu'ils n'ont pas été adaptés aux fortes chaleurs avec des protections solaires ou des solutions pour aérer la nuit. Il y a un enjeu fort pour les collectivités de faire les bons choix aujourd'hui pour s'adapter localement à des scénarios climatiques à +4 °C demain.

Quels freins empêchent aujourd'hui les collectivités de davantage investir ?

Le premier frein reste la situation très contrainte des finances publiques, et les perspectives budgétaires à venir pourraient accentuer cette pression sur les budgets des collectivités.

S'y ajoute un manque de visibilité sur les financements mobilisables. Lorsque les dispositifs de fiscalité locale ou de subventions évoluent fréquemment ou sont renouvelés de manière incertaine, il devient difficile de planifier des programmes de rénovation d'ampleur à l'échelle d'un mandat.

La question de l'endettement constitue également un enjeu majeur. Les récentes études que nous avons menées montrent que le recours à la dette sera incontournable pour financer la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique. Or le recours à l'emprunt reste limité, et le contexte de remontée des taux d'intérêt peut renforcer les réticences. L'enjeu est donc de renforcer les outils à disposition des collectivités : offres de prêts, ingénierie technique, financière et juridique.

Dans cette perspective, I4CE publiera en 2027 une première étude consacrée à la « dette verte », afin d'expliciter les intérêts, limites et conditions du recours à l'emprunt pour financer une trajectoire d'investissement durable.

Quels outils et bonnes pratiques les collectivités peuvent-elles mobiliser pour mettre en place une stratégie financière adaptée aux impératifs climatiques ?

Le premier levier consiste à articuler les objectifs climatiques avec la stratégie financière de la collectivité. Dans cette optique, I4CE a développé une méthode pour que chaque collectivité puisse élaborer sa programmation pluriannuelle des investissements (PPI) en y intégrant ses objectifs climatiques. Cette démarche permet d'intégrer aussi bien les investissements nécessaires pour la rénovation énergétique des écoles que ceux pour décarboner et adapter l'ensemble du patrimoine et des politiques portés par la collectivité (bâtiments, véhicules, équipements, mobilité, etc.).

Les collectivités ont également un rôle d'animation territoriale à jouer. Au-delà de leurs propres investissements, elles doivent mobiliser les acteurs économiques, institutionnels et associatifs du territoire afin de coordonner les efforts de transition écologique.

L'exemplarité constitue également un levier important. Elle passe notamment par l'intégration de critères environnementaux dans les décisions budgétaires et financières, afin qu'elles soutiennent une trajectoire de décarbonation et ne favorisent plus des activités incompatibles avec les objectifs climatiques.

1,5Md

d'euros investis par les collectivités en 2025 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

contre 749 millions en 2015



ÉCOLE MARANCY
PAU



02

COLLÈGE OLIVIER DE SERRES
CLÉON-D'ANDRAN

PARTIE 2

Face aux canicules : agir vite, penser long terme

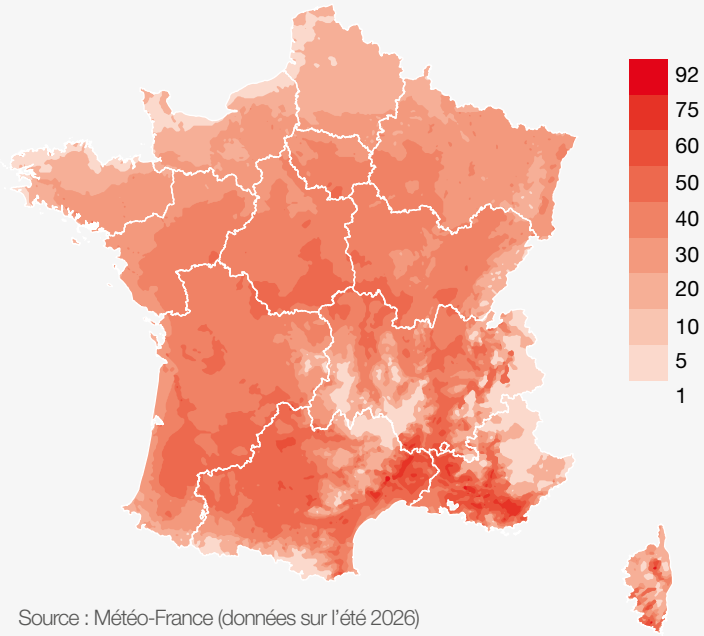
Canicules 2026
Un moment de bascule

2026 : des records de chaleur sur l'ensemble du territoire

L'été 2026 est le plus chaud jamais enregistré, avec 53 jours cumulés de vague de chaleur de juin à août, loin devant le précédent record de 33 jours de l'été 2022. Aucun territoire n'a été épargné puisque **90 % de la France hexagonale** a connu au moins une température maximale supérieure ou égale à 35 °C au cours de l'été, et 45 % une température maximale supérieure ou égale à 40 °C.

Loin d'être un épisode isolé, ces fortes chaleurs en cours d'année scolaire devraient se multiplier dans les prochaines décennies, à cause du changement climatique.

Nombre de jours avec une température maximale supérieure ou égale à 35 °C en 2026



Source : Météo-France (données sur l'été 2026)

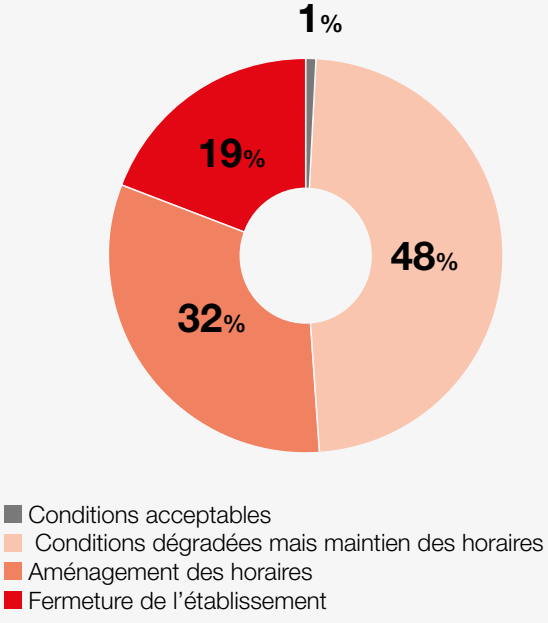
L'augmentation et l'intensification des vagues de chaleur mettent les écoles à l'épreuve

Le caractère exceptionnel et précoce de ces vagues de chaleur a particulièrement affecté les écoles : le 25 juin 2026, **4 000 écoles ont dû fermer et environ 11 000 établissements ont modifié leurs horaires ou déplacé les élèves dans des locaux plus frais[1].**

Afin de répondre aux besoins d'adaptation des établissements scolaires, un Plan Urgence Canicule a été lancé en juillet 2026, sous l'impulsion de l'Etat, de la Banque des Territoires, d'EDF, de La Banque Postale et avec la participation des programmes Edurénov et ACTEE, pour adapter rapidement les bâtiments scolaires vulnérables aux prochaines vagues de chaleur. Parmi les établissements ayant sollicité ce dispositif, 1 sur 5 a dû fermer et 1 sur 3 a dû aménager ses horaires.

Source : 1. Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, 2026

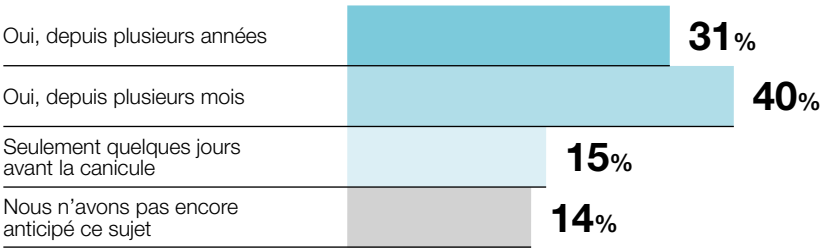
Impact des canicules de 2026 sur les écoles candidates au Plan Urgence Canicule



Source : Formulaire Plan Urgence Canicule, juin – septembre 2026 près de 2 500 collectivités pour 6500 établissements

L'adaptation aux canicules est devenue une priorité

La gestion des fortes chaleurs est-elle une priorité d'action ?
(question à choix unique)



Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

86 % des collectivités font de l'adaptation une priorité

Dans le détail, 31 % des collectivités font du confort d'été une priorité d'action depuis plusieurs années, 40 % depuis plusieurs mois, et 15 % réagissent dans l'urgence des jours de canicule. De fait, seules 14 % des collectivités n'ont pas encore priorisé le sujet, preuve qu'il est devenu incontournable.

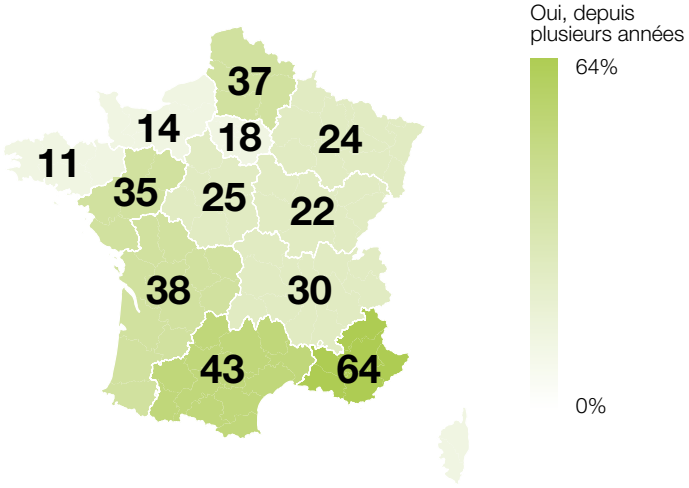
À noter **que le sujet a davantage été anticipé dans les petites communes que dans les plus grandes** : 39 % des communes de moins de 5 000 habitants ont déjà fait du sujet une priorité depuis plusieurs années, contre seulement 22 % des communes de plus de 5 000 habitants, qui sont beaucoup plus nombreuses à ne le prioriser que depuis 2026.

Une anticipation différente selon les régions

Les collectivités situées dans des régions plus vulnérables aux fortes chaleurs en période scolaire ont déjà massivement priorisé le sujet de l'adaptation : **elles sont 91 % à en faire une priorité depuis plusieurs mois, voire années, en PACA, 82 % en Occitanie et 79 % en Nouvelle-Aquitaine.**

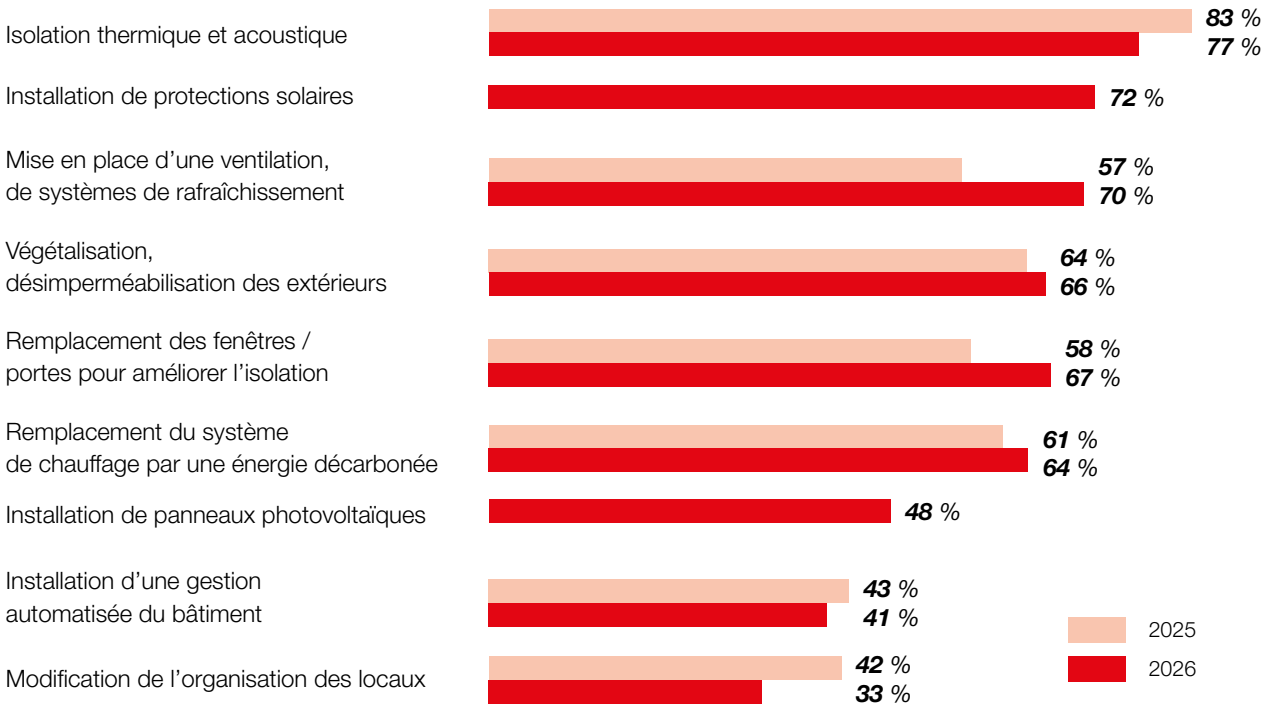
À l'inverse, plus d'un tiers, voire la moitié, des collectivités de régions historiquement moins exposées aux fortes chaleurs comme la Bretagne, le Centre-Val de Loire, la Bourgogne-Franche-Comté ou la Normandie, n'ont pas anticipé le sujet ou n'ont commencé à le faire qu'avec les canicules de cette année.

Part des collectivités ayant fait de la gestion des fortes chaleurs une priorité d'action depuis plusieurs années, en fonction des régions



S'adapter aux fortes chaleurs... sans renoncer aux rénovations globales

Quels travaux avez-vous réalisés ou prévoyez-vous de réaliser dans le cadre de votre / vos rénovation(s) ?
(question à choix multiples)



Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

Le confort d'été s'inscrit d'abord dans des rénovations globales...

34 % des collectivités font de la rénovation globale sur leur patrimoine, 45 % combinent rénovation globale et travaux ciblés selon les bâtiments et seules 21 % des collectivités déclarent ne réaliser que des travaux ciblés.

Les travaux envisagés **restent principalement orientés vers la performance thermique des bâtiments** : l'isolation demeure le premier poste cité par 77 % des collectivités, deux tiers procèdent au remplacement des portes et fenêtres pour mieux isoler, et deux tiers changent leur système de chauffage pour un plus sobre.

Au total, 65% des collectivités répondantes ont lancé ou réalisé un projet de rénovation globale ces cinq dernières années.

... et devient un incontournable dans les choix de travaux

Les solutions liées au confort d'été deviennent incontournables dans les travaux envisagés ou réalisés. **Les protections solaires** arrivent en deuxième position des travaux les plus fréquemment réalisés (72 %), tandis que **la mise en place d'une ventilation performante et/ou d'un système de rafraîchissement** atteint 70 % (en hausse de 13 points par rapport à 2025). La végétalisation et la désimperméabilisation concernent quant à elles deux tiers des collectivités.

Ces solutions sont souvent combinées : parmi les collectivités mettant en place des protections solaires, 82 % renforcent aussi la ventilation et les solutions rafraîchissantes et 77 % prévoient de végétaliser les extérieurs.

Un cas d'école inspirant : rénovation globale et travaux ciblés d'adaptation à Barberaz

Cas d'école

Barberaz, Savoie (73)
5 385 habitants

GROUPE SCOLAIRE DE LA CONCORDE

Des petits travaux ciblés sur la résilience aux canicules

Points forts du projet

Une rénovation légère a été menée dans la commune, dans le cadre du programme RACINE, pour répondre rapidement à l'urgence de la canicule.

Les solutions utilisées sont **sobres en énergie, peu coûteuses et rapides à mettre en place** :

- Achat et pose de brasseurs d'air dans toutes les classes, pour un **budget de 13 000 €**
- **Protection des ouvrants.**
- Mise en place d'un **plan de rafraîchissement nocturne** : un bénévole ouvre chaque soir les ouvrants en juin et en septembre, selon la température extérieure, et un technicien reprogramme manuellement les VMC.



Cas d'école

Barberaz, Savoie (73)
5 385 habitants

GROUPE SCOLAIRE DE L'ALBANNE

Une rénovation globale avec un volet Confort d'été

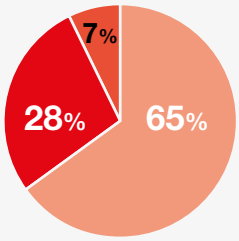
1977
Année de construction du bâtiment

1 990 m²
Surface rénovée du bâtiment

275
Élèves au sein des écoles

85 %
Économie d'énergie visée

5,2 M€ HT
Montant total prévisionnel de l'opération



Plan de financement

- Autofinancement
- Subvention
- Prêt

Points forts du projet

Une rénovation de l'intégralité de l'enveloppe du bâtiment : avec isolation thermique par l'extérieur des murs et de la toiture et pose de couvertures en liège intérieures, permettant de garantir une forte isolation thermique et un volume sonore réduit.

Un confort thermique renforcé sans climatisation : installation d'une GTC (gestion technique du bâtiment), d'une ventilation double flux, mise en place d'une ventilation nocturne et installation de stores extérieurs.

Une production d'énergie renouvelable : installation de panneaux photovoltaïques et géothermie.

Des matériaux locaux et une extension adaptée aux besoins de l'école : recours à des bois issus du Parc naturel régional de la Chartreuse et création d'une extension permettant d'accueillir le nouveau restaurant scolaire.

Prix de la rénovation 2026 et mention « artisans du bâtiment »
Edurénov et la CAPEB



L'exemple de Barberaz illustre la complémentarité entre des rénovations globales comme celle du groupe scolaire de l'Albanne et des rénovations plus légères, comme celle du groupe scolaire de la Concorde pour répondre à l'urgence de l'adaptation aux fortes chaleurs.

Interview
« Traiter ensemble la rénovation énergétique et l'adaptation au changement climatique »



Régis JUANICO
Maire de Saint-Étienne
et Président de Saint-Étienne Métropole

Saint-Étienne
Ville créative design

En tant que nouvel élu, quels sont vos objectifs en matière de rénovation énergétique du patrimoine scolaire de votre territoire ?

L'école est une priorité de notre mandat. Une partie de nos écoles a été construite il y a plusieurs décennies et nécessite aujourd'hui des travaux importants. Notre ambition est simple : faire de nos écoles des bâtiments plus confortables, plus sains, moins énergivores, et adaptés aux conditions climatiques de demain. Avec une priorité qui doit rester au cœur de toutes nos décisions : le bien-être des enfants.
Nous avons déjà engagé des travaux depuis notre arrivée, sur les toitures, l'isolation, les menuiseries ou la ventilation. Des solutions plus immédiates ont également été mises en place dans certaines écoles pour améliorer le confort des enfants, notamment face aux épisodes de fortes chaleurs de plus en plus précoces. Mais nous voulons maintenant changer d'échelle et inscrire ces interventions dans une véritable programmation pluriannuelle.
C'est le sens de notre engagement dans Édurénov. La convention signée en juillet 2026 avec la Banque des Territoires nous donne les moyens de mieux préparer cette stratégie, en nous appuyant sur une expertise et une ingénierie adaptées à l'ampleur du chantier.

Comment avez-vous défini ou allez-vous définir vos priorités pour engager ces projets ?

Nous avons commencé par aller voir ce qui se passe sur le terrain. Depuis notre arrivée, nous avons multiplié les visites dans les écoles pour rencontrer les équipes, écouter leurs difficultés et voir les bâtiments dans leur réalité quotidienne. La rentrée a notamment permis de mesurer les travaux réalisés pendant l'été et d'échanger directement avec les personnels.
Mais pour un programme de cette ampleur, il faut aussi avoir une vision d'ensemble de notre patrimoine. Nous devons savoir quels bâtiments sont les plus fragiles, où se situent les besoins les plus importants et dans quel ordre nous pouvons intervenir. C'est tout l'intérêt du Schéma directeur immobilier et énergétique et de l'accompagnement proposé dans le cadre d'Édurénov.
Nous allons croiser plusieurs critères : l'état du bâtiment, les enjeux de sécurité et d'accessibilité, les consommations d'énergie, le confort des enfants et des personnels, mais aussi les usages et la capacité des bâtiments à faire face aux fortes chaleurs et aux évolutions du climat.
Cela doit nous permettre de passer d'une logique d'interventions au cas par cas à une programmation pluriannuelle. Il faut répondre aux urgences, tout en étant capables d'anticiper les rénovations les plus importantes et de les programmer dans le temps.

Quels moyens allez-vous mobiliser pour y parvenir, notamment sur l'aspect financier ?

Nous avons inscrit un objectif de 60 à 70 millions d'euros d'investissement pour les écoles. C'est un engagement financier important pour la Ville, mais il correspond aux besoins que nous avons identifiés et s'inscrit dans une programmation à la fois ambitieuse et soutenable pour la collectivité.
La convention avec la Banque des Territoires va nous permettre de mobiliser des moyens financiers supplémentaires pour accompagner cet effort. Une enveloppe de 100 000 euros est ainsi prévue pour cofinancer les études préparatoires, et cet accompagnement pourra ensuite être renforcé en fonction du nombre de projets engagés.
Édurénov nous apporte également une expertise technique et une ingénierie financière, avec des retours d'expérience d'autres collectivités.

Comment prenez-vous en compte l'enjeu de l'adaptation au changement climatique, et notamment le confort d'été ?

Le confort d'été est devenu un sujet très concret dans nos écoles. Quand les températures s'envolent, les enfants ont plus de difficultés à se concentrer et les conditions de travail des personnels se dégradent. Nous devons en tenir compte dès aujourd'hui dans nos choix de rénovation pour ne pas seulement améliorer le confort en hiver, mais aussi permettre au bâtiment de mieux supporter les fortes chaleurs.
Les réponses seront différentes selon les écoles : isolation des toitures et des façades, amélioration des menuiseries, ventilation, protections solaires, traitement des toitures, végétalisation ou encore création d'îlots de fraîcheur dans les cours. Dans certaines écoles, des brasseurs d'air ont également été installés pour apporter une réponse immédiate en attendant des travaux plus importants.
C'est précisément l'un des intérêts d'Edurénov et l'approche que nous voulons développer à Saint-Étienne : traiter ensemble la rénovation énergétique, avec un objectif de réduction d'au moins 40 % des consommations d'énergie, et l'adaptation au changement climatique. Derrière cela, il y a évidemment un enjeu environnemental, mais aussi un enjeu très concret de santé et de bien-être pour les enfants et les personnels.

60 à 70M

d'euros d'investissements prévus pour les écoles


11:05



LE COSEC 2
BRIE-COMTE-ROBERT

03

PARTIE 3

Sport et culture : la rénovation gagne du terrain

Au-delà du parc scolaire, une part importante du patrimoine des collectivités est à rénover et à adapter

Des équipements nombreux …

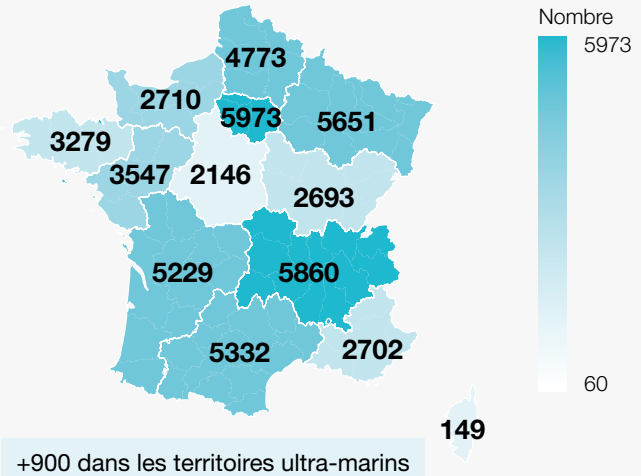
Le patrimoine des collectivités représente environ 280 millions de m², dont 150 millions de m² détenus par le bloc communal. Ainsi, le parc scolaire représente à lui seul 44 % du parc des collectivités. Les enjeux de rénovation et d'adaptation du patrimoine des collectivités dépassent ce seul cadre et touchent également les équipements sportifs, culturels, sociaux ou administratifs[1]. **Au-delà des 64 000 établissements scolaires et périscolaires, ce sont plus de 51 000 équipements sportifs intérieurs ou découvrables et 50 000 à 60 000 bâtiments culturels publics intérieurs** qui font face à des enjeux similaires.

… et très diversifiés

La diversité des équipements impose de s'adapter aux spécificités bâtimentaires et d'usages de chacun pour des rénovations réussies : **des gymnases aux piscines, et des bibliothèques aux conservatoires, en passant par les salles polyvalentes ou les écoles de musique.**

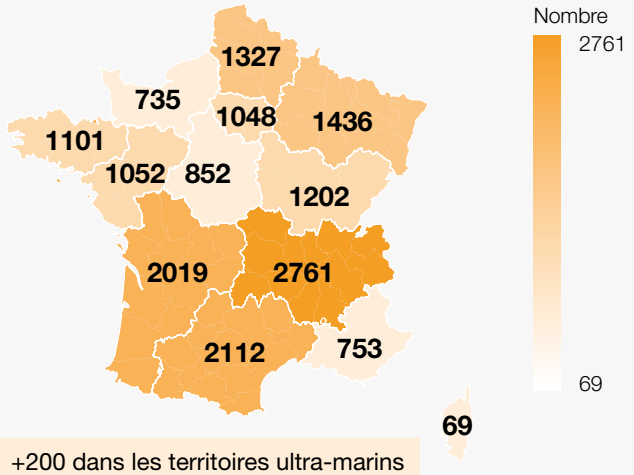
Source : Banque des Territoires

Répartition des équipements sportifs intérieurs ou découvrables par région



+900 dans les territoires ultra-marins

Répartition des bibliothèques/ médiathèques par région



+200 dans les territoires ultra-marins

Chiffres clés sur les équipements sportifs :

- Plus de 51 000 équipements intérieurs ou découvrables, dont 30 000 accueillent des scolaires
- Dont plus de 16 000 gymnases
- Dont plus de 4 000 piscines

Source : Data ES

Chiffres clés sur les équipements culturels :

- 25 000 salles polyvalentes en 2025
- Plus de 16 000 bibliothèques et médiathèques
- 3 500 théâtres communaux ou intercommunaux
- Plus de 1 000 conservatoires et autres établissements d'enseignement artistique, acceuillant 300 000 élèves.

Source : Ministère de la Culture

Un parc hétérogène mais des défis similaires à relever

Un patrimoine vieillissant

La majeure partie du patrimoine des collectivités a été construite **avant 1975**. Par exemple, plus de la moitié des infrastructures sportives a plus de 30 ans[1], ce qui pose des questions plus larges, notamment en matière d'adaptation des équipements aux usages actuels.

Chaque année, c'est ainsi **4 % du stock d'actifs des communes qui atteint sa fin de vie théorique**[2]. La durée de vie moyenne de ces bâtiments est de 25 ans, or il faudrait 35 ans aux communes pour reconstituer leur stock d'actifs par la seule épargne brute. Un **décalage** apparaît ainsi entre les **capacités d'autofinancement et les besoins de renouvellement du parc des communes.**[3]

Un patrimoine énergivore et coûteux à la charge des collectivités

Les piscines et les équipements culturels représentent respectivement 10 et 12 % de la consommation énergétique des communes qui en sont dotées[4 5].

La facture énergétique du patrimoine des collectivités représente environ 50 euros par habitant et par an, le premier poste de dépenses après les salaires[6].

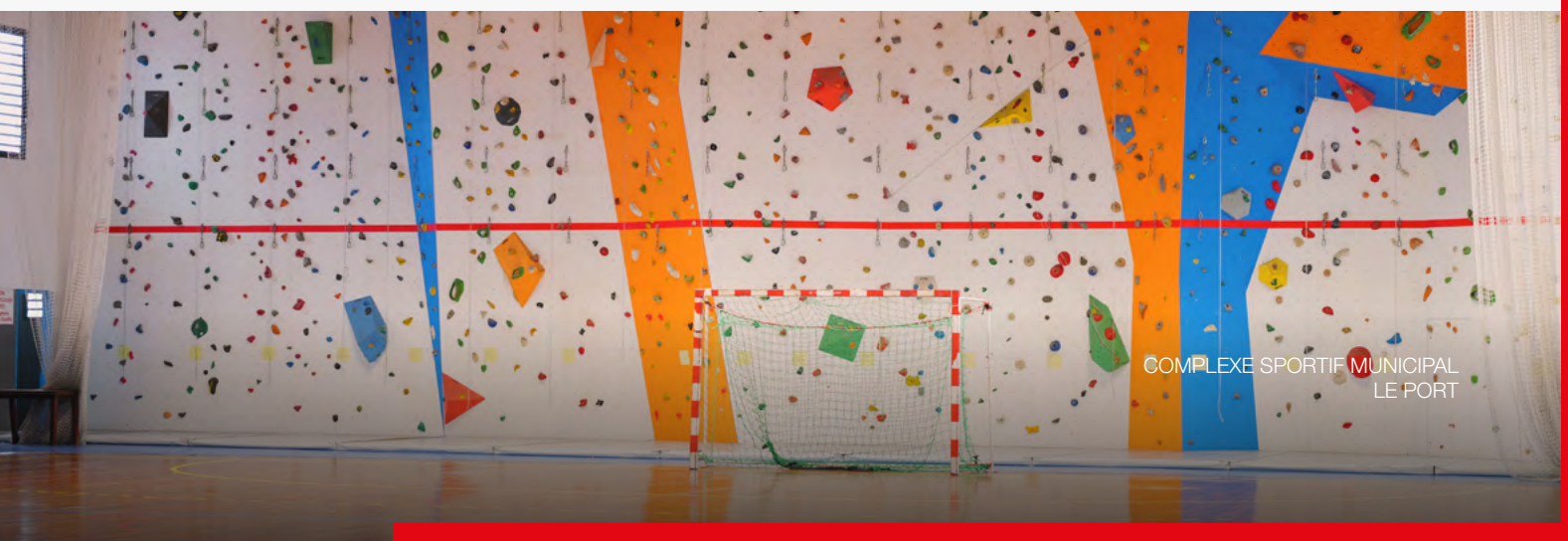
Le coût énergétique de ces bâtiments publics pèse essentiellement sur les communes : **elles détiennent 72 % des équipements sportifs, et 40 %[7] d'entre elles possèdent au moins une bibliothèque[8].**

Un enjeu d'attractivité et de développement territorial

Au-delà des défis immobiliers, la rénovation de ces équipements pose des enjeux clairs en matière de **santé publique, d'inclusion et de cohésion sociale**, et contribue largement à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, ainsi qu'au développement et au renforcement de l'attractivité des territoires.

Au-delà du volet énergétique, rénover permet aussi d'améliorer la qualité d'usage, au bénéfice, par exemple, des **17 millions** de Français licenciés auprès d'une fédération sportive[9], et près de **7 millions** inscrits dans des bibliothèques[10].

Sources : 1. Data ES, 2026 ; 2. Observatoire des finances et de la gestion publique locales, 2026 ; 3. Ibid ; 4. Ademe ; 5. Ademe 2019 ; 6. Banque des Territoires ; 7. Plaidoyer « Faire du Sport une grande cause municipale ensemble » publié par le CNOSF en 2025 ; 8. Atlas des bibliothèques territoriales françaises, 2024 ; 9. Les licences annuelles des fédérations sportives en 2025, INJEP 2026 ; 10. Légifrance 2025 ;

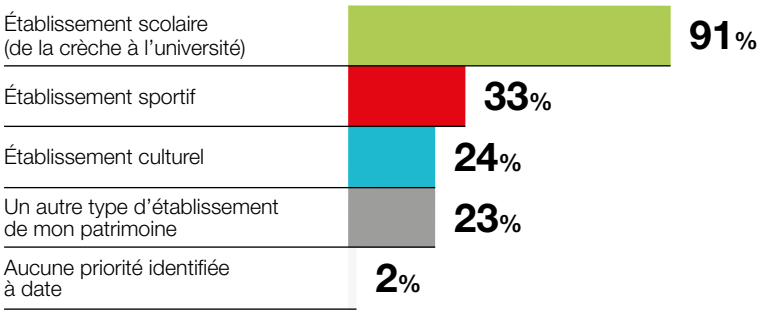


COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL
LE PORT

Sport et culture : des patrimoines moins connus et jugés moins prioritaires...

Quel(s) type(s) d'établissement(s) représente(nt) aujourd'hui une priorité en matière de rénovation ?
(question à choix multiples)

Source : Baromètre Edurénov 2026-2027



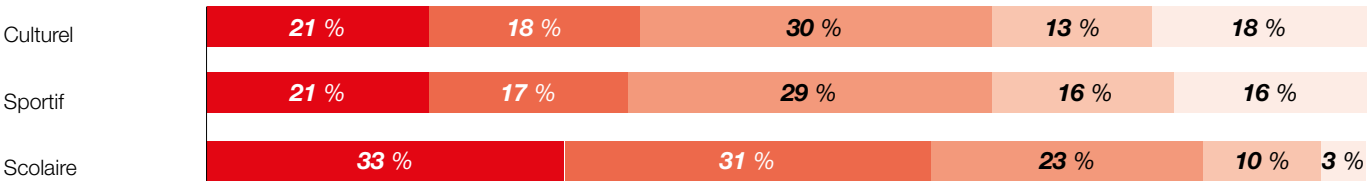
Seule 1 collectivité sur 3 fait de la rénovation du parc sportif une priorité, et 1 sur 4 pour le parc culturel

Les **efforts de priorisation** se concentrent majoritairement sur le **patrimoine scolaire**, mais d'autres typologies d'équipements font également l'objet d'une attention soutenue. Ainsi, **un tiers des répondants** considère la rénovation du **patrimoine sportif** comme une priorité. Les équipements culturels et le reste des établissements du patrimoine public ne sont, quant à eux, priorisés que par un quart des collectivités.

Un niveau de connaissance du bâti encore insuffisant pour accélérer la rénovation du parc sportif et culturel

La connaissance du patrimoine constitue un préalable indispensable à l'engagement de travaux de rénovation. Ce degré de connaissance apparaît toutefois particulièrement hétérogène selon les typologies d'équipements. Le patrimoine scolaire bénéficie ainsi d'un niveau de connaissance technique plus avancé : **65 % des répondants déclarent avoir déjà réalisé des audits, des diagnostics ou des schémas directeurs sur tout ou partie de leur parc scolaire**, contre **4 répondants sur 10 pour le patrimoine sportif ou culturel, qui est donc moins bien connu des collectivités.**

Connaissance du parc selon la typologie de bâtiment
(question à choix unique)

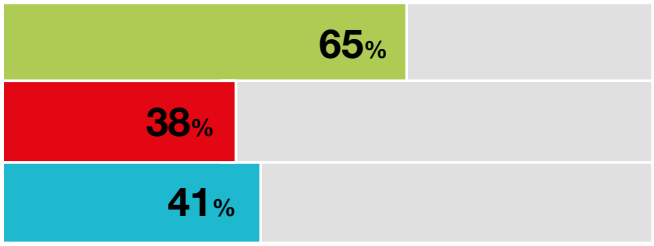


- Tous ou la plupart de mes bâtiments ont fait l'objet d'audits, de diagnostics ou de schémas directeurs
- Quelques audits, diagnostics ou schémas directeurs.
- Peu ou pas d'audits, diagnostics ou schémas directeurs.
- Je connais l'état de mon parc sans en avoir nécessairement réalisé
- Je ne sais pas

Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

... mais une dynamique de rénovation *tout de même engagée*

Au cours des cinq dernières années, la collectivité a-t-elle réalisé ou lancé un ou des projets de rénovation ?
(question à choix unique)



Oui, sur un établissement scolaire
Oui, sur un établissement sportif
Oui, sur un établissement culturel
Non

Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

4 collectivités sur 10 ont déjà engagé un projet de rénovation

41 % des répondants ont déjà engagé un projet de rénovation sur un de leurs équipements culturels et 38 % sur un équipement sportif.

C'est loin des 65 % sur le parc scolaire, mais cela représente tout de même **des efforts importants** de la part des collectivités qui ont investi 6,3 milliards d'euros dans la rénovation et la construction d'équipements sportifs en 2019, un montant qui a doublé en dix ans[1].

La taille de la commune peut fortement nuancer ce constat : moins de **22 % des communes de moins de 5 000 habitants ont rénové un équipement sportif, contre 81% des communes de plus de 20 000 habitants**.

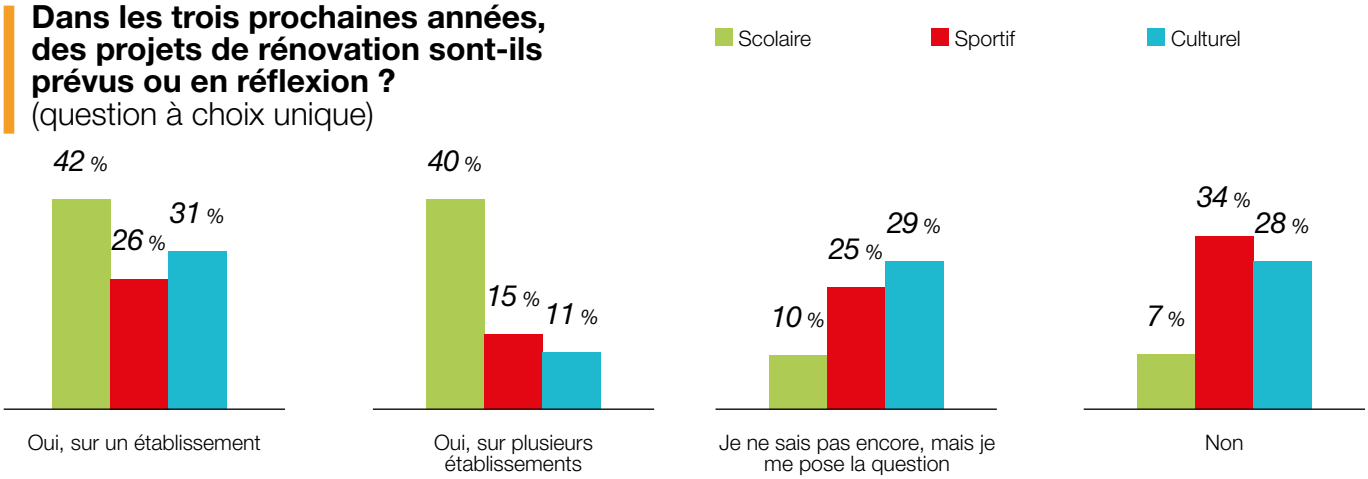
Source : 1. Observatoire BPCE 2025

Une dynamique qui se confirme sur les projets à venir

Une nouvelle fois, le patrimoine scolaire s'impose comme la priorité numéro un, avec 82 % des répondants prévoyant le lancement, à court terme, d'un projet de rénovation sur un ou plusieurs établissements scolaires, contre 41% sur le patrimoine sportif et 42 % sur le patrimoine culturel.

À noter que près d'un quart des collectivités envisagent d'engager un projet de rénovation sur un établissement sportif et/ou culturel, mais se posent encore des questions.

Dans les trois prochaines années, des projets de rénovation sont-ils prévus ou en réflexion ?
(question à choix unique)



Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

Interview

« Un lycée exemplaire, ce n'est pas seulement un lycée qui consomme moins »



Franck LEROY
Président de la Région Grand Est

Quels étaient les objectifs du Plan Lycées Verts que la Région Grand Est a lancé en 2021 ?

Nous avons lancé le Plan Lycées Verts en 2021 avec une double ambition : adapter nos établissements au changement climatique et réduire durablement leur consommation énergétique. Nous sommes partis d'un constat simple : nos lycées doivent évoluer pour répondre aux nouvelles réalités climatiques, mais aussi pour offrir aux élèves et aux enseignants des conditions d'apprentissage toujours meilleures. Face à la hausse des factures énergétiques et à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, nous avons fait le choix d'engager une transformation profonde de notre patrimoine scolaire.
Notre objectif était triple :

- Améliorer le confort des élèves et des personnels, en garantissant de meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage, aussi bien en hiver qu'en période de fortes chaleurs ;
- Réduire les consommations énergétiques de nos établissements et maîtriser les dépenses de fonctionnement, dans un contexte de forte hausse des coûts de l'énergie ;
- Dégager des marges de manœuvre financières grâce aux économies réalisées, pour continuer à investir dans la modernisation de nos lycées et de leurs équipements pédagogiques.

Quel premier bilan en tirez-vous cinq ans plus tard ?

Cinq ans après son lancement, les résultats sont concrets et témoignent de l'ampleur de l'engagement régional. Depuis 2021, nous avons réalisé 109 opérations de rénovation thermique dans nos lycées, pour un investissement de 125 millions d'euros.

À cela s'ajoutent les réalisations de nos autres programmes :

- Plus de 175 000 luminaires LED remplacés depuis 2022 ;
- 19 centrales photovoltaïques installées, produisant 3,8 GWh d'électricité par an ;
- 110 lycées raccordés à des réseaux de chaleur urbains intégrant plus de 70 % d'énergies renouvelables.

Cette mobilisation porte ses fruits : à l'échelle du patrimoine régional, les consommations énergétiques ont diminué de 27% en 2025, par rapport à notre consommation de référence.
Mais au-delà des chiffres, ce sont des améliorations très concrètes pour les établissements et leurs occupants.
Nous avons également souhaité inscrire cet effort dans la durée. C'est tout le sens de notre partenariat avec la Banque des Territoires, qui accompagne un programme de 180 millions d'euros supplémentaires consacrés à la rénovation énergétique des lycées. Notre objectif est clair : poursuivre cette transformation et atteindre les objectifs réglementaires de réduction de 40 % des consommations énergétiques d'ici 2030.
Nous ne nous contentons pas de rénover nos lycées : nous préparons le patrimoine scolaire régional aux défis énergétiques et climatiques des prochaines décennies.

Quels défis avez-vous dû relever pour mener à bien ce programme de rénovation d'ampleur ?

Le premier défi est celui de l'ampleur du patrimoine à rénover. Nous gérons des établissements construits à des périodes très différentes, avec des caractéristiques architecturales, des besoins et des contraintes techniques spécifiques. Chaque opération nécessite donc un diagnostic précis et des réponses adaptées.
Le deuxième défi est celui de la continuité du service public. Nous devons conduire des chantiers parfois importants tout en maintenant les conditions d'enseignement et le fonctionnement quotidien des établissements. Cela suppose une programmation rigoureuse et une coordination étroite avec les équipes de direction et les personnels.
Le troisième défi est financier. La rénovation énergétique représente un investissement considérable, qui doit être pensé dans la durée. C'est pourquoi nous avons recherché des partenariats financiers permettant de sécuriser et d'accélérer nos programmes d'investissement, comme la Banque des Territoires.

Y a-t-il un établissement dont la rénovation et l'adaptation aux climats futurs vous paraissent particulièrement exemplaires ? Pour quelles raisons ?

Je citerais notamment le lycée Henri Meck de Molsheim, qui illustre concrètement notre volonté de concilier performance énergétique et confort thermique. L'isolation thermique par l'extérieur qui y est réalisée répond à un double objectif : limiter les déperditions énergétiques pendant l'hiver, mais également améliorer le confort des élèves lorsque les températures deviennent très élevées. C'est précisément le type d'intervention que nous souhaitons développer : des investissements qui produisent des bénéfices à la fois environnementaux et très concrets pour les usagers.
Je pense également au lycée Marie Marvingt de Tomblaine, où les travaux engagés doivent permettre de réduire de 40 % la facture énergétique de l'établissement. Cet exemple illustre la manière dont la rénovation énergétique peut contribuer à la maîtrise des dépenses publiques tout en modernisant notre patrimoine.
Ces deux opérations témoignent de la complémentarité de nos objectifs : réduire notre empreinte énergétique, améliorer le confort des élèves et préparer nos bâtiments aux évolutions climatiques.
Un lycée exemplaire, ce n'est pas seulement un lycée qui consomme moins : c'est un lycée qui protège mieux ses occupants et qui leur permet d'apprendre et de travailler dans de bonnes conditions, quelles que soient les conditions climatiques.

Un plan d'action pour atteindre

40%

et déjà 27% de réduction des consommations énergétiques à l'échelle du patrimoine régional



LYCÉE HENRI MECK DE MOLSHEIM
CRÉDITS RÉGION GRAND EST



04

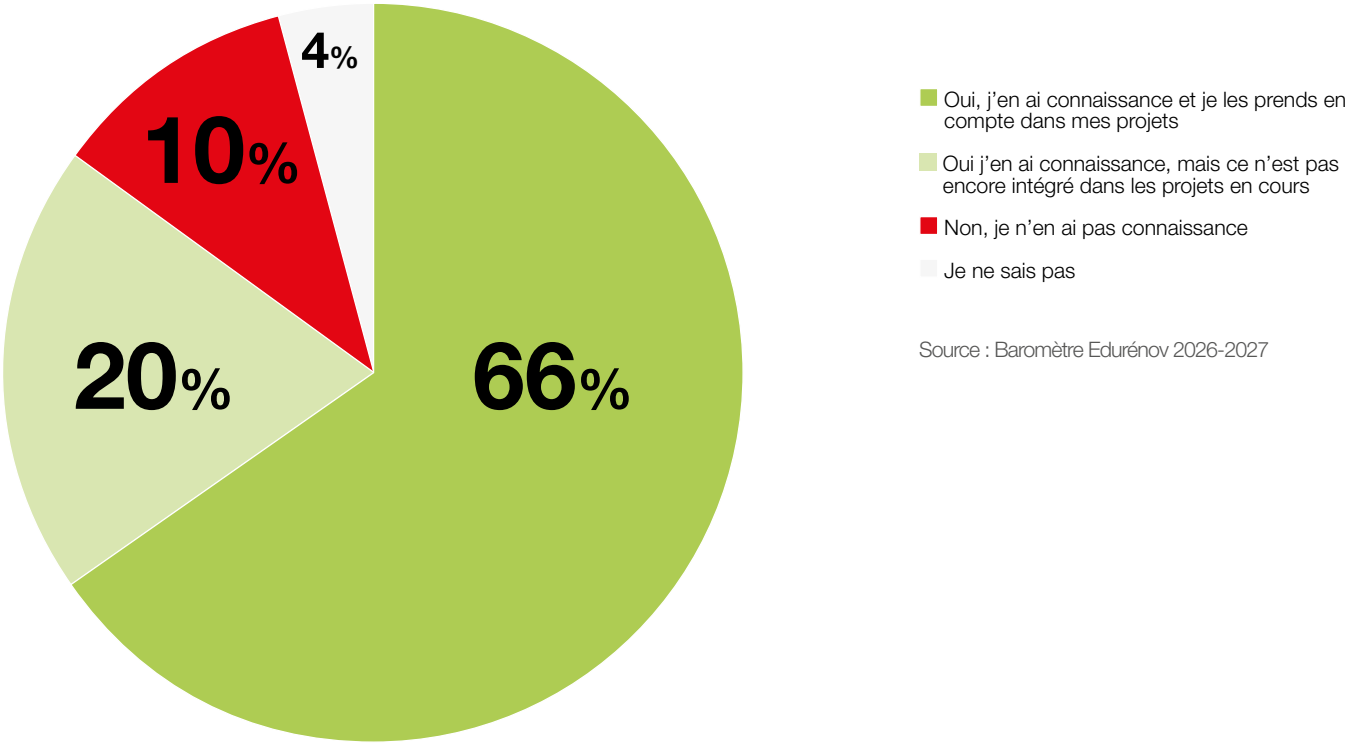
ÉCOLE KERGOMARD
BESANÇON

PARTIE 4

Rénover aujourd'hui, inventer les équipements de demain

Rénover autrement, c'est aussi anticiper les besoins de demain

Avez-vous connaissance des données sur l'évolution attendue des effectifs scolaires pour les prochaines années ? Les prenez-vous en compte dans vos projets ?
(question à choix unique)



Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

Moins d'élèves, mais de fortes disparités territoriales

Face à la baisse de la natalité en France (-24 % en 2025 vs. 2010), le ministère de l'**Education nationale prévoit une réduction de 1,7 million d'élèves d'ici 2035**, soit 14 % de la population scolaire actuelle. Si cette contraction des effectifs concerne la quasi-totalité du territoire, son intensité varie fortement selon les académies et les départements : **la baisse dans le premier degré s'échelonne par exemple entre -4,5 % et -29 % selon les territoires.**

Un bon niveau d'anticipation du sujet par les collectivités

Dans ce contexte, les collectivités doivent **anticiper et développer des stratégies flexibles** dans leurs projets de rénovation, à la fois pour calibrer un projet adapté aux besoins locaux et pour anticiper une potentielle diversification ou requalification des usages. Et elles le font déjà, puisque **deux tiers des répondants intègrent l'évolution des effectifs scolaires dans leurs projets.**

L'innovation en action dans les projets de rénovation : des solutions qui ouvrent la voie

L'innovation appliquée à la rénovation, qu'est-ce que cela veut dire ?

Le terme d'innovation est souvent utilisé pour décrire des objets ou concepts très différents. L'Insee la définit comme *«l'introduction sur le marché d'**un produit ou d'un procédé nouveau** ou significativement amélioré par rapport à ceux précédemment élaborés.»*

L'innovation est souvent associée à des solutions très «**high-tech**», or elle se déploie également à travers des démarches «**low-tech**», prônant la sobriété et l'économie de ressources. Enfin, produit et procédé, comme « high tech » et « low tech », peuvent être complémentaires dans un projet.

Par exemple, dans le cas de l'adaptation au changement climatique, la ventilation naturelle est un procédé très simple, mais qui nécessite, dans le cadre d'une rénovation, de réfléchir et d'innover pour parvenir à des résultats plus intéressants, en combinant par exemple des produits nouvellement arrivés sur le marché et une démarche novatrice de reconfiguration des espaces et des usages du bâtiment.

Quelques cas de projets «innovants»

Dans le cadre de ses Défis de l'innovation, le programme Edurénov **identifie et valorise des porteurs de solutions innovantes ayant déjà été mises en place dans des projets de rénovation de bâtiments publics.** Parmi elles, on retrouve par exemple :

La solution d'HXPERIENCE de **mesure et de suivi des consommations** a été mise en place dans 25 écoles de Châlons-en-Champagne

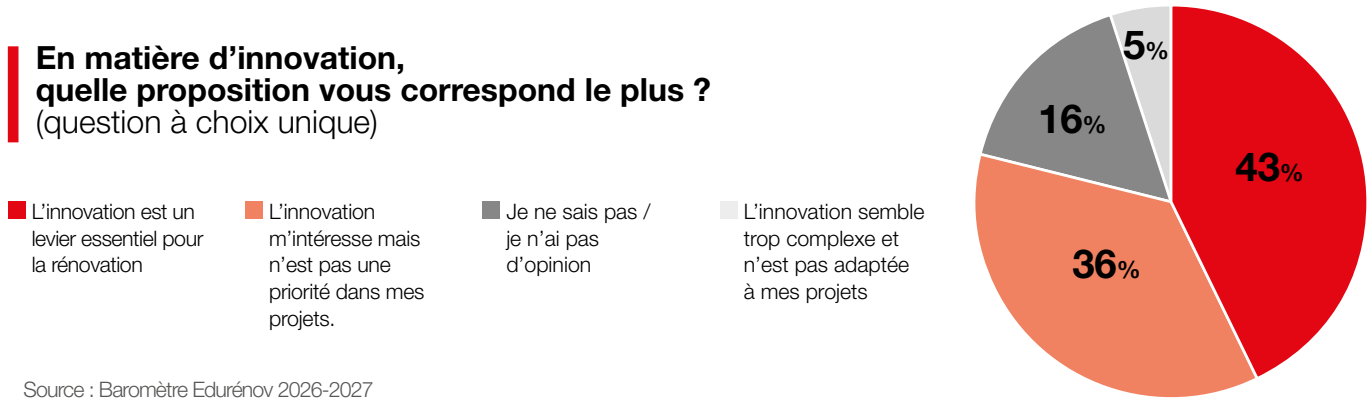
La solution Revilo a été appliquée par l'école Mario Roustan à Castelnau-le-Lez pour la **désimperméabilisation** de sa cour et la **gestion des eaux pluviales**.

Cycle'Up est intervenu en tant **qu'AMO en réemploi** pour la rénovation lourde du lycée Fresnel à Paris.

La solution de Tri'n'Collecte a permis au groupe scolaire Voltaire à Angers de **trier ses déchets de chantier** directement à la source.

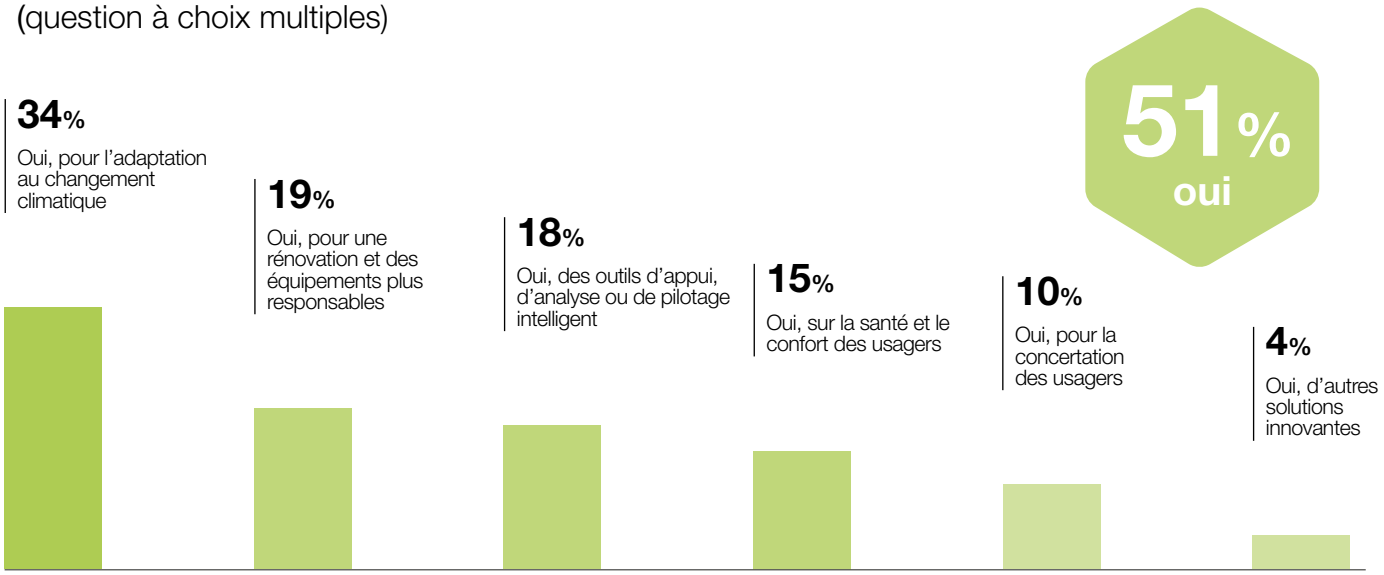
Quand l'innovation trouve sa place dans les projets de rénovation des collectivités

En matière d'innovation, quelle proposition vous correspond le plus ? (question à choix unique)



Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

Avez-vous mis en œuvre une ou des solutions innovantes ? (question à choix multiples)



Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

La moitié des collectivités a recours à une innovation pour ses projets

Plus de la moitié des répondants indiquent avoir mis en œuvre **une ou plusieurs solutions innovantes dans leur(s) projet(s) de rénovation. Par ailleurs, 43 % des répondants considèrent l'innovation comme un levier essentiel** et 36 % s'y intéressent, sans en faire une priorité. Cette part est encore plus importante pour les **nouveaux élus**, qui la considèrent, pour près de **58 % d'entre eux, comme un levier essentiel**.

La rénovation, un espace d'innovations dans les territoires

Parmi les innovations les plus fréquemment mises en œuvre, **les solutions d'adaptation au changement climatique arrivent en tête**, suivies de l'amélioration de la responsabilité du projet et de la mise en place d'outils permettant d'appuyer les décisions et le pilotage des collectivités sur leurs équipements.

De l'école au lieu de vie : des équipements qui s'ouvrent sur leur territoire

Les écoles n'étant occupées que 50 % du temps en moyenne[1], la question de l'intensification des usages, via la mutualisation ou l'hybridation par exemple, gagne du terrain dans les projets de rénovation d'équipements scolaires. Ainsi, des expérimentations fleurissent pour utiliser davantage de m² au même moment ou pour allonger les plages horaires d'utilisation des espaces.

Ces réflexions peuvent porter sur le bâti mais aussi sur les espaces extérieurs et les équipements annexes, notamment les cours de récréation, les gymnases ou les cantines, en lien avec les espaces publics alentour et les besoins des habitants du quartier.

Certaines collectivités l'inscrivent dans une démarche plus globale de « politiques temporelles », avec des précurseurs comme Rennes Métropole ou la Métropole Européenne de Lille, et qui visent à repenser l'aménagement du territoire, les mobilités et les horaires d'ouverture des services au public en s'adaptant aux besoins et au rythme de vie réel des habitants.

Source : 1. Cerema

Clichy-sous-Bois - Un projet de quartier autant qu'un projet d'école

La réhabilitation complète du groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier, qui abritait une école maternelle et une école élémentaire, a été lancée pour répondre à la fois à une urgence énergétique et aux besoins non couverts du quartier en mutation. Il a donc été décidé de densifier la parcelle en ajoutant une crèche et des espaces socioculturels, tout en rénovant l'existant et en végétalisant la cour de récréation qui constituait l'un des principaux îlots de chaleur du quartier. Les habitants ont été placés au cœur du projet dès le départ, afin que cette rénovation corresponde au mieux aux besoins du quartier. Ce projet a été accompagné par le programme Edurénov, de la réflexion programmatique jusqu'au financement, avec l'octroi d'un prêt, et il a également été labellisé par la démarche Bâtiment Durable Francilien.



La Chaumusse - Réhabilitation d'une ancienne usine en pôle scolaire

Les communes de La Chaumusse et de Saint-Pierre, situées dans le Jura, ont mené une réflexion pour regrouper les différents services scolaires et périscolaires et ainsi éviter l'isolement des classes et des enseignants, et faciliter la vie des parents. Il a donc été décidé de racheter une ancienne usine de lunetterie, à la fois proche du centre de la commune et de la forêt, et de la réhabiliter afin d'y regrouper trois classes, un service de restauration et une garderie.



Du bâtiment scolaire au lieu de vie intergénérationnel : **la transformation en action**

Cas d'école

ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL ROBERT-HÉBRAS

Limoges,
Haute-Vienne (87)
130 876 habitants

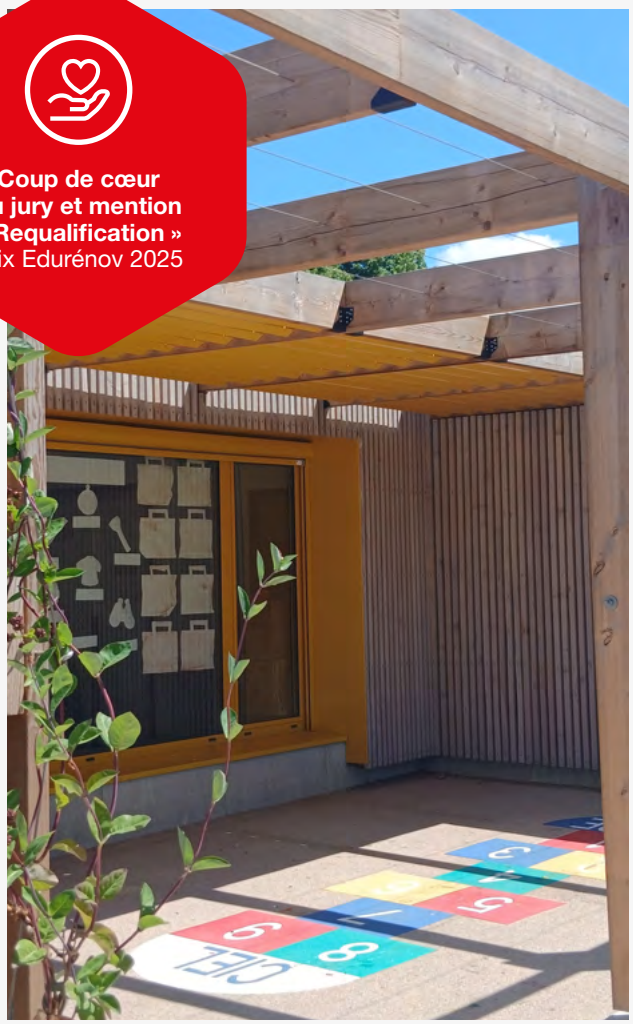
850 m²
Surface rénovée du bâtiment

120
Capacité d'accueil

80 %
Économie d'énergie visée

2,5 M€ HT
Montant total prévisionnel de l'opération

Coup de cœur du jury et mention « Requalification »
Prix Edurénov 2025

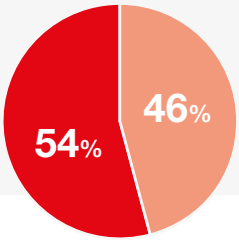


Points forts du projet

Un projet intergénérationnel grâce à des espaces mutualisés et modulables
L'ancien groupe scolaire a trouvé une seconde vie grâce à cette rénovation qui a permis de le transformer en lieu modulable accueillant des seniors, des enfants, des associations locales et les habitants du quartier. Cette transformation a permis de créer un lieu qui favorise les échanges entre générations et s'adapte aux besoins grâce, notamment, à trois espaces d'activités modulables. Ici, les lieux sont partagés plutôt que réservés à un seul usage.

Un bâtiment adapté au changement climatique
Une rénovation de grande ampleur a été menée : isolation par l'extérieur, désamiantage et réfection de la toiture-terrasse, bardage bois, création de puits de lumière et de grandes baies vitrées. Le chauffage tout gaz a été remplacé par une pompe à chaleur (PAC) hybride réversible, et des panneaux solaires permettent de produire davantage d'électricité que le bâtiment n'en consomme.Enfin, le projet prend également en compte la gestion des eaux pluviales grâce à la végétalisation des espaces extérieurs et à la récupération des eaux de pluie.

Plan de financement



Subvention
Autofinancement / Prêt





CRÈCHE MUNICIPALE DE SAINT-FERJEUX
JAIR LANES - CAISSE DES DÉPÔTS - 2025

Méthodologie

Un baromètre en 3 piliers méthodologiques

Fruit d'un travail collaboratif impulsé par le programme Edurénov de la Banque des Territoires et **le Groupe SCET HTC, les résultats présentés dans le baromètre ont été consolidés grâce à trois outils :**

01

Une enquête nationale auprès des collectivités locales

L'enquête en ligne conçue par les équipes Edurénov et SCET avec les partenaires du programme a été retravaillée en 2026 afin d'intégrer de nouvelles dimensions : dont l'adaptation aux fortes chaleurs, la prise en compte du patrimoine des collectivités au-delà du périmètre scolaire ou l'innovation.

La diffusion d'une enquête en ligne, auto-administrée, auprès des élus locaux et services des collectivités, a permis de prendre le pouls des collectivités territoriales engagées dans une démarche de rénovation énergétique de leur bâti éducatif, sportif et culturel. 347 contributions ont été collectées de début juillet à octobre 2026.

02

Des analyses documentaires pour mettre en perspective les résultats du baromètre

Ces analyses complémentaires ont permis d'affiner les conclusions de l'enquête et d'apporter un regard sur les enjeux et grandes tendances impactant les projets de rénovation et d'adaptation des collectivités locales sur leur patrimoine éducatif, sportif et culturel.

03

Des interviews d'élus et d'experts

À travers leurs retours d'expériences et leurs analyses, ils nous exposent leur regard sur la rénovation énergétique du patrimoine éducatif, sportif et culturel.

347 collectivités ont répondu à cette enquête nationale

Pour cette deuxième édition, une enquête en ligne a été diffusée de juillet à octobre 2026 auprès des collectivités territoriales. Relayée par les partenaires du programme Edurénov et par son réseau de collectivités, elle a recueilli les réponses de 347 collectivités.

L'échantillon ne peut être considéré comme représentatif de l'ensemble des collectivités françaises. Les répondants sont vraisemblablement davantage engagés dans des démarches de rénovation énergétique que la moyenne. Aucune question n'étant obligatoire, le nombre de réponses peut varier d'une question à l'autre. Par ailleurs, les résultats présentés reposent sur des données déclaratives qui reflètent les perceptions des répondants. Les résultats doivent donc être interprétés au regard de cette démarche et ne sauraient être généralisés à l'ensemble des collectivités françaises.

Une forte mobilisation du bloc communal :

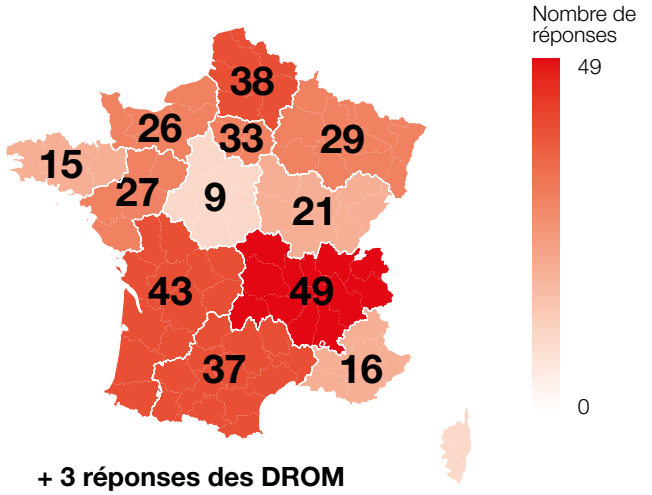
Parmi les 347 collectivités répondantes :

- 299 communes (soit 86% du panel de répondants)
- 27 EPCI et métropoles
- 21 départements, régions, syndicats mixtes et établissements de l'enseignement supérieur.

Parmi les communes, on compte :

- 74 communes de moins de 1 000 habitants
- 111 communes de 1 000 à 5 000 habitants
- 79 communes de 5 000 à 20 000 habitants
- 35 communes de plus de 20 000 habitants

Répartition régionale des répondants



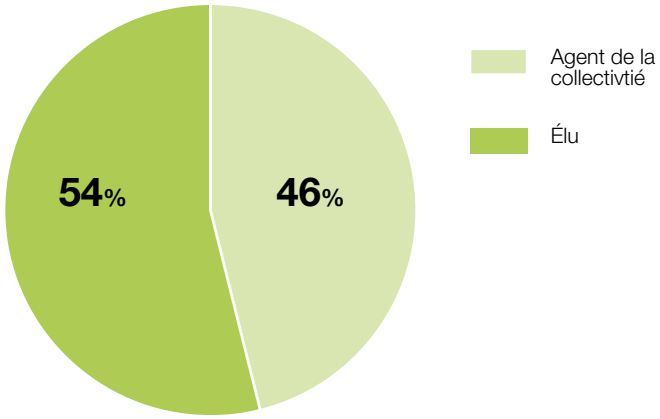
+ 3 réponses des DROM

Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

La majorité des répondants sont des élus, dont 1/3 démarrent leur premier mandat

Les répondants à l'enquête sont principalement des élus (54%, contre 27% pour la 1ère édition du baromètre en 2025), et 35% d'entre eux sont nouvellement élus.
Lorsque l'enquête est renseignée par des agents, il s'agit le plus souvent de directeurs des services généraux ou techniques, ou de responsables des services de l'éducation et du patrimoine immobilier.

Répartition par fonctions des répondants



Source : Baromètre Edurénov 2026-2027

Remerciements

Merci aux partenaires et aux différents **experts** pour leur contribution à cette **2e édition**

Nous remercions la Région Grand Est, la Ville de Saint-Etienne et l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) pour leurs retours d'expériences et leurs analyses partagées en interview.

Nous remercions l'ensemble des partenaires qui ont contribué à l'élaboration et à la diffusion de ce Baromètre :

ACCD'OM (Association des Communes et Collectivités d'Outre-Mer), **AMF** (Association des maires de France) **AMRF** (Association des maires ruraux de France), **ANDES** (Association nationale des élus en charge du sport) **APVF** (Association des Petites Villes de France) **Association AMORCE** **Départements de France** **FFB** (Fédération Française du Bâtiment) **Groupe SCET HTC** **IdealCo** **Institut français de l'éducation** **Ministère de l'Education nationale** **Villes de France**

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

Inscrivez-vous au programme Édurénov

Découvrez toutes nos ressources ici

Contactez-nous :
edurenov@caissedesdepots.fr

Édurénov
le programme

Amplifier ensemble la rénovation pour l'éducation et le sport

Développé avec nos partenaires :